

Message FRI 2021-2024

Tout faire pour atteindre les objectifs avec les moyens prévus

Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation suisses accueillent favorablement les principes du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2021-2024 (Message FRI) adopté par le Conseil fédéral. Elles sont prêtes à mettre en œuvre leurs objectifs stratégiques en faisant le meilleur usage possible des moyens financiers prévus, d'un volume total d'environ 28 milliards de francs. Outre l'encouragement national, la participation de la Suisse aux programmes de formation et de recherche de l'Union européenne (UE) est d'une importance capitale pour les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation. Celles-ci saluent donc le fait que le Conseil fédéral tienne compte des dépenses pour la participation aux programmes de l'UE pendant les années 2021-2027 dans sa planification financière pour le Domaine FRI.

Le 26 février 2020, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2021-2024 (Message FRI). La planification de la Confédération prévoit des investissements d'environ 28 milliards de francs dans le Domaine FRI suisse pour cette période quadriennale. La croissance annuelle des moyens financiers s'élève à 2,2% en moyenne (en termes nominaux). Le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation reste donc une priorité de la politique financière, conformément aux objectifs du Conseil fédéral pour la législature 2019-2023.

Un accueil favorable

Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation suisses voient d'un œil fondamentalement positif le Message FRI 2021-2024 du Conseil fédéral. La planification pluriannuelle proposée par la Confédération contient leurs priorités thématiques pour les années à venir. Leurs priorités communes comprennent des mesures pour gérer la transition numérique, fournir des connaissances et former du personnel qualifié pour l'économie et le marché du travail, continuer à développer le secteur de la santé et trouver des solutions scientifiques pour appliquer les objectifs de développement durable (lire l'encadré en page 3).

Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation avaient prévu davantage de moyens financiers dans leurs planifications initiales, mais elles acceptent le cadre financier désormais prévu. Elles veulent tirer le meilleur des moyens financiers prévus dans leurs domaines thématiques prioritaires et contribuer à relever les grands défis de l'économie et de la société pour la période 2021-2024. Elles ambitionnent ainsi d'atteindre les objectifs stratégiques fixés dans le Message FRI 2021-2024.

Crédits du Message FRI pour la période 2021-2024 (en mio. de francs)

	Période 2021-2024	
	Crédits budgétaires	Taux de croissance
Domaine des EPF	10'811	2,5%
LEHE: contributions de base,		
universités cantonales et HES	5'692	2,0%
LEHE: contributions liées à des projets	124	-7,0%
FNS	4'615	2,5%
Innosuisse	1′042	1,8%
Académies suisses des sciences	177	0,7%

La participation aux programmes de recherche de l'UE: un facteur de succès décisif

Compte tenu de l'encouragement national, dont le financement est légèrement inférieur aux prévisions des organisations, la pleine participation aux programmes de recherche de l'Union européenne (Horizon Europe, Euratom, Digital Europe, etc.) dès 2021 est d'autant plus importante. La participation à ces programmes est un facteur de succès décisif pour la place scientifique suisse. Dans le cadre des programmes de recherche de l'UE, les scientifiques suisses peuvent s'engager dans des collaborations internationales avec des équipes de recherche venant de tout l'espace européen et rivaliser avec les meilleurs.

Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation suisses saluent donc le fait que la participation de la Suisse aux programmes de recherche européens fasse partie des objectifs du Message FRI 2021-2024 et que le Conseil fédéral tienne compte des dépenses correspondantes dans les lignes directrices de sa politique financière. Le Conseil fédéral proposera au Parlement des moyens financiers pour une participation de la Suisse aux programmes de recherche de l'UE pendant les années 2021-2027 dans un message séparé.

Contrairement au financement de la participation suisse aux programmes de recherche de l'UE, les moyens financiers pour la promotion de la collaboration internationale en matière de formation – soit la promotion de la mobilité et des coopérations, ainsi que l'éventuelle participation au **programme de formation de l'UE Erasmus** – sont déjà compris dans le cadre financier du Message FRI 2021-2024.

Blocage des crédits: un mécanisme fiable est nécessaire

Le cadre financier du Message FRI 2021-2024 est soumis à une condition: que la croissance annuelle cumulée des moyens et des dépenses pour la participation aux programmes de formation et de recherche de l'UE soit inférieure à 3%. Au cas où la croissance totale des moyens financiers devait dépasser cette valeur, le Conseil fédéral a inclus un **blocage des crédits** dans le Message FRI 2021-2024: la croissance de l'encouragement national serait alors corrigée vers le bas de 0,4%, de sorte que le taux de croissance dans le Domaine FRI ne soit que de 1,7% (arrondi) au total. En vertu d'une formulation potestative, le Conseil fédéral a la possibilité de libérer les crédits bloqués, dès qu'il sera clair que la croissance annuelle cumulée ne dépasse pas un taux de 3%. Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation saluent ce principe; elles soulignent toutefois qu'un mécanisme de financement fiable est essentiel à leurs planifications.

Priorités thématiques communes pour 2021-2024

Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation suisses ont défini leurs priorités communes pour la période 2021-2024 dans un <u>papier de position</u>. Elles veulent apporter une contribution particulièrement importante à la recherche de solutions dans quatre domaines prioritaires, afin de relever les grands défis de l'économie et de la société.

- Elles créent des connaissances et des bases pour **maîtriser le changement numérique**. Pour ce faire, elles élargissent leurs compétences dans la recherche numérique et continuent de développer de façon ciblée des domaines de recherche stratégiques comme la science des données, la médecine personnalisée et les technologies de fabrication numérique. Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation modernisent aussi leurs infrastructures de recherche numériques et étendent leurs compétences dans le domaine de la cybersécurité.
- Les acteurs **créent des connaissances et forment continuellement du personnel qualifié pour l'économie et le marché du travail**. En encourageant la recherche fondamentale et appliquée et en intensifiant le transfert de connaissances, ils renforcent la capacité d'innovation de notre pays. Les compétences dans des domaines de recherche prometteurs sont développées au travers de l'encouragement de la relève scientifique. Par la formation de personnel hautement qualifié et spécialisé, les hautes écoles contribuent à répondre aux besoins du marché du travail local.
- Pour développer **le système de santé de demain**, les hautes écoles et les hôpitaux universitaires forment le personnel médical et infirmier urgemment demandé. Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation étendent leurs activités dans le domaine de la médecine personnalisée et des technologies médicales.
- Grâce à leur expertise et solutions scientifiques, les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation soutiennent **la mise en œuvre des objectifs de développement durable** (Sustainable Development Goals) des Nations Unies. Les priorités sont la recherche sur la protection du climat et les effets climatiques, ainsi que l'utilisation durable de l'énergie et des ressources naturelles.

Le Réseau FUTURE

Le Réseau FUTURE est une communauté d'intérêts réunissant des partenaires issus des hautes écoles, de la science, de l'innovation et de la politique. Il assure un dialogue constant entre la science et la politique, afin de créer les meilleures conditions cadres possibles pour la formation, la recherche et l'innovation en Suisse.

Le Réseau FUTURE est porté par cinq organisations partenaires:

- la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities),
- le Conseil des écoles polytechniques fédérales (Conseil des EPF),
- le Fonds national suisse (FNS),
- les Académies suisses des sciences et
- l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (Innosuisse).

Les organisations partenaires s'expriment d'une même voix dans le cadre du Réseau FUTURE.